

Compte-rendu du conseil municipal du 6 Juillet 2026

Tout d'abord, dans le cadre du CODEV/Collège Habitant (Association rattachée à LTC), j'ai participé à l'élaboration du Contrat Local de Santé période 2025/2030. Il est actuellement en cours de restitution aux instances LTC pour validation.

Pour le pôle LANNION de LTC

J'ai participé aux réunions k'fés des aidants Salle 3 Saint Anne, programmé tous les début de mois, initié par la mairie de Lannion. La prochaine se tiendra le Jeudi 3 Septembre. Voici l'hyperlien <http://aidant.aeglnours.com> , vous y trouverez tous les informations CLS et un point d'étape aidant pour le pôle LANNION de LTC concernant :

- OBJECTIF 3 : PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT DES AIDANTS
- ACTION 21 - ACCOMPAGNER ET DEVELOPPER DES ACTIONS EN FAVEUR DES AIDANTS, VALORISER ET COMMUNIQUER SUR LES AIDES EXISTANTES

Revenons au sujet principal

Je me suis senti un peu seul dans le public. Heureusement, j'ai été rejoint en cours de route par Christian et Jean-Jo.

Le premier temps du conseil a porté sur les réponses de la mairie aux recommandations de la CRC sur la période 2019 et suivants. Le premier adjoint en a fait une relecture et donné son point de vue. (Slides qui seront disponibles dans le CR CM de la mairie)

Je préfère me référer au « Courrier Éric ROBERT 26.05.2026 à CRC.pdf » que vous retrouverez via le lien <http://cm06072026.aeglnours.com>

NB : Vous trouverez dans cet espace les articles de presse, parus à l'occasion de ce CM

Il serait intéressant que le Lannion Collectif se saisisse des réponses de ce courrier pour en débattre. Quelques tournures de phrases me semblent parfois abscones.

Il en ressort tout de même :

La régie, comme religion bien que :

- Le coefficient de rigidité soit élevé

Les contraintes exogènes, comme causes principales de :

- un autofinancement réduit,
- un fond de roulement négatif,
- un compte de trésorerie ouvert à hauteur de 1,2M€, pour des subventions en attente d'entrée de 3,2M€

Une minorité écoutée, mais challengée à trouver systématiquement des solutions aux problèmes soulevés

NB : Probablement que plusieurs recommandations sur un même sujet peut être upgradé en **alerte**

Pour la deuxième temps sur les 15 autres points, on pourra se référer au CR CM de la mairie.

Cordialement
André